



Bastogne

CPAS

COMMUNE DE BASTOGNE

**RENOUVELLEMENT DE RECONNAISSANCE DE NOTRE
ÉCOLE DE DEVOIRS POTES*EN*CIEL**

PROJET D'ACCUEIL

2024-2029

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL.....	6
1. HISTORIQUE DE L'EDD.....	6
2. NOTRE PROJET PÉDAGOGIQUE.....	6
RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR (ROI)	15
1. HORAIRES.....	15
2. PUBLIC ACCUEILLI.....	15
3. OBJECTIFS VISÉS	16
4. TARIFS	16
5. MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE PRÉSENCE	17
6. SANCTION EN CAS DE RETARD	17
7. SÉCURITÉ ET DISCIPLINE.....	17
8. RECOMMANDATIONS PRATIQUES.....	18
9. COLLATIONS.....	18
10. ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ	18
11. SANTÉ ET MESURES DE PRÉVENTION	18
12. LES ACTIVITÉS « EXTRAS ».....	19
13. PRISE DE PHOTOS.....	19

INTRODUCTION

L'équipe de l'École de Devoirs (EDD) « Potes*En*Ciel » a évolué depuis 2018 pour pouvoir offrir un accueil de qualité en suivant des formations et tenter d'atteindre les 4 missions principales d'une Ecole de Devoirs à savoir :

- Le développement intellectuel de l'enfant, notamment par l'accompagnement aux apprentissages, à sa scolarité et par l'aide aux devoirs et travaux à domicile ;
- Le développement et l'émancipation sociale de l'enfant, notamment par un suivi actif et personnalisé, dans le respect des différences, dans un esprit de solidarité et dans une approche interculturelle ;
- La créativité de l'enfant, son accès et son initiation aux cultures dans leurs différentes dimensions, par des activités ludiques, d'animation, d'expression, de création et de communication ;
- L'apprentissage de la citoyenneté et de la participation grâce à la collaboration avec des partenaires et des projets externes tels que BeWapp, Maison de repos, etc.

L'équipe travaille toute l'année sur la mise en pratique de ses 4 missions et ses objectifs en partageant les valeurs défendues par chacun des membres, en gardant toujours à l'esprit les missions globales citées ci-dessus.

Ces 4 missions sont d'autant plus développées durant le stage de Potes*En*Ciel qui se déroule durant les vacances de détente.

INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

1. HISTORIQUE DE L'EDD

L'EDD a été créée en septembre 2009 sur la volonté de l'Échevin en charge de l'Enseignement. Dans le projet initial, celle-ci se voulait être un accueil ouvert à tous les enfants dépassant la rivalité entre les réseaux scolaires qui était encore fort présente à l'époque.

Au fil du temps, l'EDD s'est transformée en un accueil extrascolaire assurant une aide aux devoirs. La mission du développement intellectuel était alors fort présente au détriment des trois autres qui n'étaient qu'effleurées du bout des doigts.

De plus, l'EDD de Bastogne avait un peu perdu son aspect d'ouverture à toutes les écoles en étant, consciemment ou inconsciemment, attachée à l'école libre catholique située tout à côté des locaux de l'EDD. Suite à un changement de Pouvoir Organisateur en janvier 2018 et à l'accompagnement de l'ONE dans une réflexion sur le respect du décret « École De Devoirs », un processus de réflexion autour de l'avenir de l'EDD de Bastogne s'est mis en place. Le Pouvoir Organisateur, en suivant les recommandations de l'ONE, porte le projet d'une EDD nouvelle version entrant réellement dans la philosophie des EDD et espère toucher également le public pouvant profiter au mieux de ce service social de première ligne.

Afin de compléter ce service d'accueil spécifique, le CPAS a également fait le choix d'ouvrir un accueil extrascolaire centralisé qui fonctionnera en parallèle de l'EDD (le soir et le mercredi après-midi).

Depuis 2018, Potes*En*Ciel (PEC) a son propre local indépendant de ceux de l'accueil extra-scolaire centralisé. Bénéficiaire de locaux prévus uniquement à PEC est un atout majeur puisque les enfants peuvent se sentir « chez eux » pour les raisons suivantes :

- Le local est décoré par et pour les enfants ;
- Les affaires et créations des enfants peuvent rester dans le local ;
- Il y a plusieurs coins jeux qui restent en permanence ;
- Les enfants goûtent et dînent les mercredis après-midi dans le local ;
- Une bibliothèque est à disposition ainsi que des divans afin de pouvoir lire confortablement ;
- Le local dispose également d'un coin calme si les enfants sentent le besoin de s'isoler et de se ressourcer.

Toutes ces choses ont été pensées pour que l'enfant se sente à son aise et en sécurité comme « chez eux ».

2. NOTRE PROJET PÉDAGOGIQUE

2.1 LES OBJECTIFS DE POTES*EN*CIEL

Au fil des années, l'EDD continue de se baser sur ses quatre missions en réunion et va plus loin dans sa construction d'idées d'activités, d'objectifs et de philosophie. Potes*En*Ciel est devenu une structure solide grâce à ses multiples réunions entre animateurs et/ou avec sa coordinatrice pour voir l'évolution des objectifs. Mais aussi, grâce aux formations mises à dispositions par la coordination et à ses partenariats.

Dans l'esprit des quatre missions de l'EDD, nous poursuivons les objectifs suivants qui sont, à nos yeux, les bases de l'épanouissement de l'enfant au sein de la société :

- Établir une **relation de confiance** entre l'enfant et son animateur et aussi entre l'animateur et les parents de l'enfant. Pour nous, cette relation est une des bonnes conditions pour accompagner l'enfant dans son épanouissement. Accorder une place aux parents dans la réflexion autour de son enfant est également une priorité pour l'équipe. Nous essayons d'entretenir une communication avec eux, même s'il n'y a pas de pistes réflexions autour de leur enfant, pour garder ce lien avec le parent. En cas de difficultés avec un enfant, nous rencontrons les parents pour que l'on puisse faire part du problème avec eux.
- **Fortifier les compétences** et tenter **d'améliorer les compétences** de l'enfant dans son développement intellectuel sans se substituer à l'école. Un temps est toujours consacré à l'accompagnement des devoirs et est adapté à chaque enfant. Nous constatons que l'enfant s'améliore et évolue au fil de son parcours scolaire. Prendre le temps de découvrir, de connaître l'enfant et l'écouter sont des outils essentiels pour un bon accompagnement. Avec ces éléments, l'enfant trouve sa place au sein de l'E.D. D et sa confiance en lui se voit augmenter.
- Permettre à l'enfant d'appréhender **sa place** au sein du groupe et dans la société, et aussi découvrir la valeur de celle-ci. Nos enfants sont les citoyens de demain et nous souhaitons les aider à y parvenir. Potes*En*Ciel veille à laisser une place à la parole de l'enfant, à encourager le partenariat et la participation de chacun pour que Potes*En*Ciel soit **LEUR** École De Devoirs répondant à leurs besoins.
- Un conseil de participation a été mis en place en janvier 2023 pour permettre aux enfants de s'exprimer en donnant des félicitations à quelqu'un, de dire ce qu'il ne va pas et ce qu'on pourrait améliorer. Cette petite réunion a lieu avec le groupe d'enfants du mercredi après les devoirs et avant les activités. Cet outil de communication a permis au groupe d'enfants de mieux s'exprimer entre eux et à oser prendre plus la parole. Lors de ce conseil, tout le monde s'écoute et essaye de prendre en compte les besoins différents de chacun.

2.2 LES VALEURS DE POTES*EN*CIEL

Voici les différentes valeurs mises en place à Potes*En*Ciel :

- Prendre le temps :
 - Observer, découvrir et connaître l'enfant ;
 - Suivre la temporalité de l'enfant et de s'adapter à son individualité ;
 - Échanger avec les parents et autres acteurs de la vie de l'enfant ;
 - Réfléchir à notre pratique.
- Être à l'écoute et prendre en considération la parole de l'enfant.
- Le respect dans tous ses aspects : envers soi-même, envers autrui, envers les locaux et le matériel.
- Comprendre la différence pour mieux l'accepter.
- Une participation active, enfants et animateurs.

Ces valeurs nous semblent primordiales pour remplir les quatre missions du décret École De Devoirs et que l'enfant y trouve SA PLACE.

2.3 LES MOYENS POUR ATTEINDRE NOS OBJECTIFS

Établir la relation de confiance

Notre équipe est convaincue qu'une relation positive permet à l'enfant de s'épanouir dans une multitude de domaines. En effet, de par notre pratique de terrain, nous observons que les enfants sont de plus en plus mis à mal notamment par le rythme parfois surchargé de leur vie et par les conditions scolaires qui ne permettent pas de reconnaître chaque enfant dans son individualité.

Afin d'établir cette relation de confiance, l'équipe met en place des temps de rencontre, de parole et d'échanges informels autour d'un goûter ou d'une activité qui permettent à l'animateur de suivre l'enfant en tant qu'enfant et non uniquement en tant qu'élève.

Pour favoriser cette relation, nous demandons aux élèves de s'entraider lors des devoirs ou même des activités. Nous avons pu remarquer un changement positif entre les élèves le mercredi par exemple. Les élèves commencent à s'entraider de façon naturelle.

Parce qu'un enfant n'est pas qu'un élève, nous voulons le connaître dans sa globalité et prendre le temps de découvrir toutes ses facettes afin de pouvoir l'aider à développer son potentiel, de le valoriser et de l'aider à devenir un citoyen responsable, actif, critique et solidaire.

Pour nous, la participation régulière de l'enfant à Potes*En*Ciel permet aussi l'émergence de la confiance entre les différentes parties. C'est pour cette raison que l'enfant et sa famille s'engagent à participer à l'E.D.D. au minimum deux jours par semaine (période scolaire) en maintenant toutefois une flexibilité de part et d'autre. Si l'enfant est malade ou ne peut pas être là, le parent peut appeler ou envoyer un message aux animateurs (sur le téléphone de Potes*En*Ciel) ou à la coordination pour annoncer l'absence de l'enfant.

Pour que notre travail porte ses fruits, nous essayons que le parent soit attentif aux différents points du règlement pour une meilleure collaboration entre nous et les parents. (Ex : les parents téléphonent pour nous expliquer l'absence de l'enfant comme stipulé ci-dessus). Ce point peut favoriser la relation entre l'animateur et le parent.

L'équipe de terrain essaye au maximum de faire un retour parent sur la progression ou les difficultés rencontrées par leur enfant. Ainsi, la relation de confiance est favorisée entre le parent, l'enfant et l'équipe d'animateur. Pour des questions sur l'organisation et la gestion administrative, la coordination reste toujours à disposition pour le parent. Il se peut également que pour certaines difficultés rencontrées avec un enfant, la coordination peut proposer une réunion entre l'enfant, le parent, les animateurs et la coordination pour trouver ensemble des solutions réalisables.

Fortifier les compétences des enfants

L'approche du travail « scolaire » propose des manières différentes de celle de l'école. Voici les différents axes que nous mettons en place tous les jours :

- Le travail en petit groupe (10 à 12 enfants pour un accompagnant) en favorisant le partenariat entre

les grands et les petits ou entre les enfants de la même classe.

- L'aménagement de l'espace : l'enfant pourra se placer là où il se sent bien. Il pourra explorer d'autres solutions que celle d'être attablé à un bureau individuel.
- L'utilisation d'un matériel pédagogique et ludique adapté (volonté d'achat spécifique pour des enfants porteurs de handicap notamment).
- Chaque animateur prend le temps d'observer l'enfant et d'écouter ses difficultés. L'accompagnant est attentif aux obstacles de l'enfant, qu'ils soient d'ordre scolaire, relationnel, émotionnel ou autre.
- Le parent est informé de l'avancée des devoirs de son enfant. Si l'enfant n'a pas su terminer ses travaux à cause de certaines difficultés, nous en discutons avec les parents pour que leur enfant soit bien pris en charge. Nous préférons que l'enfant réalise ses devoirs en les comprenant et non en les terminant rapidement. Il n'y a en aucun cas une obligation de terminer les devoirs.
- L'animateur veille à renvoyer à l'enfant une image positive de lui-même afin de favoriser sa confiance en soi et nous essayons d'être flexible afin de maintenir sa motivation. Dans ce but la réalisation des devoirs est prévue durant 30 minutes et les enfants peuvent choisir de rester ou non après ce laps de temps.
- Le professionnel est attentif à l'enfant, pour identifier son état de fatigue, ses forces, son niveau d'attention et de compréhension. L'accompagnant utilise des outils, voies ou leviers pédagogiques et/ou ludiques qui vont stimuler leur apprentissage aux devoirs.

Découvrir SA PLACE et sa valeur dans un groupe

- L'animateur maintient un climat serein et collaboratif au sein des différents groupes d'enfants accueilli sur la semaine. Mettre un cadre et des règles dans une école des devoirs va permettre à l'enfant de découvrir ce qu'il ne peut pas ou peut faire dans un groupe. Des règles adaptées et bienveillantes sont mises en place au sein de l'école des devoirs.
- Le respect (envers soi-même et envers les autres) est une valeur fondamentale à Potes*En*Ciel. L'animateur est attentif à faire respecter cette notion au sein des activités, des devoirs ou à d'autres moments de l'école des devoirs.
- Nous montrons au groupe la richesse et la complémentarité des ressources de chacun et de leurs différences culturelles ou sociétales. Le professionnel accompagne ainsi les enfants à essayer de comprendre les différences afin que chacun s'adapte au mieux à l'autre.
- À travers la relation de confiance établie avec l'enfant et entre les enfants, nous contribuons à développer la confiance en soi de chaque enfant. Dans l'accompagnement aux devoirs et au sein de chaque activité, nous veillons à toujours mettre en avant le potentiel de chacun de façon positive ou de manière à montrer ce qu'on peut améliorer chez eux.
- Les réunions d'équipes entre les animateurs et la coordination servent aussi à ajuster notre façon de travailler. La communication bienveillante est un atout important dans le bon fonctionnement d'une équipe. Elle augmente cette confiance en soi et en nous, et le bon travail entre professionnels.
- Les animateurs se montrent flexibles afin de s'adapter, dans la mesure du possible, aux besoins et demandes des différents enfants. L'objectif étant de rester à l'écoute et d'encourager la parole de l'enfant tout en le reconnaissant dans son individualité. Nous essayons au quotidien de trouver un bon équilibre entre l'individuel et le collectif pour que l'enfant puisse à son tour trouver son équilibre au sein de l'accueil.

2.4 NOS SPÉCIFICITÉS

Notre public

À l'heure actuelle, notre EDD accueille principalement des enfants de la commune de Bastogne, bien que certains enfants soient domiciliés sur des communes avoisinantes.

Nous observons une augmentation d'inscriptions d'enfants issus de l'immigration. Nous avons effectivement de plus en plus de demandes de parents dont les enfants sont arrivés sur notre territoire sans connaître le français. Cela représente un frein chez certains enfants dans leur adaptation au système scolaire.

Nous accueillons aussi une population d'enfants se trouvant dans des conditions de précarité socio-économique. Il est cependant difficile d'évaluer le nombre d'enfants en condition précaires puisque les données sont subjectives et non quantitatives.

Les enfants qui fréquentent notre École de Devoirs ont souvent besoin d'un accompagnement spécifique dans leur apprentissage aux devoirs. Nous remarquons cependant que les enfants tendent vers l'autonomie lorsque l'équipe de terrain les accompagne dans l'aide aux devoirs. Cependant, certains enfants fréquentant notre École de Devoirs n'ont pas toujours besoin d'un accompagnement individuel mais permettent à d'autres enfants de les écoler.

Le travail en étroite collaboration avec le service social du CPAS est un soutien pour notre EDD car il peut en faire profiter les personnes à besoins spécifiques. De plus cette collaboration peut permettre aux parents répondant aux conditions, d'obtenir une aide financière pour la participation de l'enfant à l'EDD. Nous travaillons également avec les services de l'aide à la jeunesse et de la protection à la jeunesse.

La commune de Bastogne compte 25 établissements scolaires fondamentaux :

15 écoles du réseau communal :

- École de Mageret (maternelle et primaire)
- École de Marvie (maternelle et primaire)
- École de Lutremange (maternelle et primaire)
- École de Wardin (maternelle et primaire)
- École de Moinet (maternelle)
- École d'Arloncourt (maternelle et primaire)
- École de Foy (maternelle et primaire)
- École de Noville (maternelle et primaire)
- École de Rachamps (maternelle et primaire)
- École de Mande Saint-Etienne (maternelle et primaire)
- École de Givry (maternelle et primaire)
- École de Longchamps (maternelle et primaire)
- École de Compogne (maternelle et primaire)
- École de Bertogne (maternelle et primaire)
- École de Champs (maternelle et primaire)

6 écoles de l'enseignement libre :

- Institut Notre Dame (maternelle et primaire)
- Institut Notre Dame – site de la Californie (maternelle)

- Institut Saint Joseph (primaire)
- École Libre de Bourcy (maternelle et primaire)
- École du Mardasson (maternelle et primaire spécialisé)
- La Petite École de Michamps

4 écoles de l'enseignement du réseau officiel :

- Athénée Royal – site de la Gare (maternelle et primaire)
- Athénée Royal – site du Bois d'Hazy (maternelle)
- Athénée Royal – site du Doyard (maternelle et primaire)
- École Croix Blanche (primaire spécialisé)

Notre équipe

L'équipe est composée de trois professionnels, deux animateurs et une coordinatrice :

- Une logopède : animatrice de terrain depuis le lancement de l'EDD
- Une professeure de français : animatrice de terrain depuis septembre 2025
- Une institutrice préscolaire : coordinatrice depuis avril 2026

Réunions d'équipe

Afin de garantir un fonctionnement opérationnel et de permettre à l'équipe de se poser et de réfléchir sur le projet, des réunions d'équipe sont prévues entre les animateurs et la coordinatrice durant l'année et aux besoins des agents.

Tous les mois ont lieu deux réunions entre les deux animateurs de Potes*En*Ciel : une première réunion « recherche d'idées » et une seconde réunion « préparation des activités ». Ces réunions permettent aux animateurs de préparer les activités du mois suivant. La construction du planning et la prise de réflexion ont donc lieu un mois à l'avance pour une meilleure gestion et organisation des activités.

Les réunions d'équipes ont lieu entre les professionnels du terrain et la coordinatrice de l'EDD. La coordination et le personnel de terrain se rencontrent plusieurs fois par ans afin d'évaluer l'évolution de Potes*En*Ciel et de réajuster si nécessaire certains points. Par ce biais, cela permet de garder une cohérence entre les 4 missions d'une Ecole de Devoirs et les activités proposées par les animateurs de Potes*En*Ciel.

Les réunions d'équipes sont parfois nécessaires à la demande du personnel de terrain pour aborder certaines thématiques ou problématiques rencontrées au sein de l'École de Devoirs.

L'équipe se montre particulièrement attentive au bon déroulement du projet en gardant à l'esprit l'adéquation entre les différents acteurs et la mise en place des activités.

Le CPAS offre des formations aux animateurs de l'Ecole de Devoirs ainsi qu'à la coordination. Il est important que les agents de terrains puissent eux-mêmes choisir les formations qu'ils souhaitent suivre. Ainsi, ils se sentent acteurs du projet et peuvent évaluer eux-mêmes les formations qui pourraient les aider à évoluer dans leur travail.

Notre lieu d'implantation

Potes*En*Ciel se situe dans les locaux du Patro (rue des Maies 121, 6600 BASTOGNE), en centre-ville. Cela permet à un grand nombre d'écoles de rapatrier les enfants inscrits à l'EDD de manière aisée. Les écoles communales, qui se situent dans les villages de la commune, utilisent les transports scolaires (si l'itinéraire le permet) avec un convoyeur pour acheminer les enfants. Les autres écoles situées en ville amènent les enfants par leurs propres moyens ou cela est à la charge du parent.

L'EDD bénéficie :

- D'un local pouvant être totalement, et de manière permanente, investi par notre équipe. Ce local sert principalement à la réalisation d'ateliers (créatifs, jeux sur table, cuisine, ...).
- D'une classe permettant la réalisation des devoirs dans un local approprié et séparé du reste des activités, pour permettre aux enfants de travailler dans le calme.
- D'une cour extérieure fermée.
- D'une grande salle polyvalente à partager avec l'Accueil Extra-Scolaire.

Nos partenaires

Rencontre avec d'autres EDD

Depuis l'année académique 2022-2023, la Fédération des Ecoles de Devoirs Namur-Luxembourg a proposé à l'ensemble des E.D.D de la province du Luxembourg de se rencontrer à raison d'une matinée par trimestre afin d'échanger sur nos pratiques, nos problématiques, nos difficultés mais aussi sur nos valeurs, nos projets et notre travail. Ces échanges sont riches et concrets.

Bénévoles

Le travail avec des bénévoles est possible. Malheureusement, depuis la période du Covid 19, nous avons des difficultés à recruter des bénévoles.

Partenaires de projets

L'organisation du projet EDD se fait en étroite collaboration avec :

- La bibliothèque et la ludothèque de Bastogne : Un projet visant à enrichir la culture des enfants de Potes*En*Ciel est mis en place avec la bibliothèque en traitant de thèmes adaptés aux différents âges des enfants. Les jeunes peuvent aussi choisir des livres de leur choix.
Tous les deux mois, les animateurs de l'Ecole de Devoirs vont chercher des nouveaux jeux de société à la ludothèque. Ils regardent après des jeux pédagogiques et/ou ludiques, en essayant de les varier un maximum pour que les enfants découvrent des nouveaux jeux.
- Les parents : Les parents peuvent être des sources d'aides à part entière. Certains parents nous offrent des jeux car leurs enfants n'y jouent plus. En 2023, nous avons également travaillé avec le papa d'un enfant fréquentant l'Ecole de Devoirs. En effet, l'un des projets au sein de notre Ecole de

Devoirs étant la construction d'un potager, les enfants ont eu la chance de pouvoir découvrir la permaculture grâce à la visite de la ferme du papa de l'enfant.

Tous les ans, en juin, nous proposons une semaine portes ouvertes pour les parents des enfants fréquentant nos accueils extra-scolaires. Cet échange permet aux animateurs de l'Ecole de Devoirs ainsi qu'aux parents de tisser un lien de confiance. Les parents peuvent mieux connaître les projets réalisés au sein de notre l'EDD et découvrir les activités proposées à leurs enfants tout au long de l'année.

- La Maison de Repos et de Soins : Nous collaborons également avec la Résidence Sans Souci de Bastogne depuis octobre 2023. Différentes activités intergénérationnelles abordant plusieurs thèmes tels que l'enfant d'hier et d'aujourd'hui, les jeux d'hier et d'aujourd'hui, etc. sont mises en place.

2.6 NOS ÉVOLUTIONS

Les changements de nos cinq dernières années

Concernant les projets à proprement parlé de Potes*En*Ciel, nous espérons continuer à évoluer et à faire grandir notre projet en innovant nos activités et en proposant de nouvelles animations en accord avec la conjoncture et aux besoins des enfants. Suite aux nombreux changements dans l'équipe au cours de ces dernières années, il est vrai que les enfants fréquentant Potes*En*Ciel ont dû s'adapter à un nouveau mode de fonctionnement et à de nouvelles personnes. Nous espérons donc pour la suite de ce projet que l'équipe en place restera celle qu'elle est, puisque que le travail mené chaque jour est favorisé par notre entente et notre belle collaboration.

Nous souhaitons également pour la suite, travailler avec des volontaires pour favoriser l'échange entre partenaires.

Notre Equipe a également eu la chance d'être retenue lors d'un appel à projet sorti en 2021, intitulé « FSE+ » qui met l'accent sur l'inclusion d'enfants à besoins spécifiques. Une enveloppe budgétaire s'est débloquée pour les années 2023, 2024, 2025, 2026 et 2027. Le budget de 2023 n'étant pas une grande somme, nous avons utilisé les fonds pour proposer une formation au personnel de terrain sur l'inclusion. Ces budgets sont utilisés pour acheter du matériel adéquat pour les enfants à besoins spécifiques. Nous avons également le projet de revoir le mobilier pour faciliter l'accès aux enfants (armoires basses, tapis, etc.).

2.7 NOTRE FONCTIONNEMENT

Un après-midi type

Nous accueillons 24 enfants scolarisés de la 1^{re} à la 6^e primaire du lundi au vendredi (hors congés scolaires et jours fériés légaux) de 16h à 18h.

Le planning est proposé de la manière suivante :

- De 16h à 16h20 : arrivée des enfants et goûter
- De 16h20 à 16h30 : explication des activités
- De 16h30 à 17h30 : groupe divisé en 2 ; la première demi-heure, un groupe à la réalisation des devoirs,

l'autre à la réalisation d'activités diverses, et puis inversion des groupes.

- De 17h30 à 18h00 : départ autorisé des enfants, accompagnement des devoirs de manière plus individualisée.

L'accueil du mercredi

Nous pouvons accueillir 24 enfants scolarisés de la 1^{re} à la 6^e primaire mais chaque année, le nombre d'enfants tourne autour de 15 enfants.

Le planning est proposé de la manière suivante :

- De 12h15 à 12h30 : accueil et temps libre
- De 12h30 à 13h00 : dîner
- De 13h00 à 13h30 : temps libre extérieur
- De 13h30 à 14h15 : réalisation et accompagnement aux devoirs
- De 14h15 à 16h00 : activités récréatives, culturelles, citoyennes ou sportives
- De 16h00 à 16h30 : collation partagée
- De 16h30 à 17h00 : temps-libre ou activité en semi-autonomie

Cette prévision d'horaire n'est pas figée et pourra être modifiée à chaque fois que la situation le requerra pour mener à bien un projet.

L'accueil durant les vacances

Nous organisons un seul stage durant l'année scolaire qui s'intitule « stage Potes*En*Ciel ». Ce stage se déroule lors des congés de détente à raison de cinq jours consécutifs, soit la première, soit la deuxième semaine des congés de détente.

Le stage est ouvert aux enfants fréquentant l'Ecole de Devoirs dans un premier temps et si des places sont toujours disponibles, nous ouvrons les inscriptions aux enfants ne fréquentant pas l'Ecole de Devoirs. Nous accueillons un maximum de 20 enfants scolarisés de la 1^{ère} à la 6^{ème} primaire.

Ce sont les deux animateurs de Potes*En*Ciel qui animent la semaine de stage.

La journée débute à 9h et se termine à 16h. Nous proposons également une garderie de 8h à 9h et de 16h à 17h.

Tout en incluant nos 4 missions de l'École De Devoirs, les journées se composent comme suit :

La matinée est consacrée aux devoirs et aux jeux pédagogiques.

L'après-midi est consacrée aux activités ludiques

RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR (ROI)

Pouvoir Organisateur de « Potes en Ciel » (Ecole De Devoirs) :

Centre Public d'Action Sociale de Bastogne (C.P.A.S.).

Service Famille et Enfance (bureau situé au 2^e étage du CPAS).

Chefs de projets/ coordinatrices :

Florie HOSTIN 061 621 808 ou 0492 34 04 07 enfance@bastogne.be

Laëtitia BODET 061 621 883 ou 0492 91 83 89 enfance@bastogne.be

Joignables pour toute question ou information spécifique sur le projet ou l'équipe, pour toutes les demandes relatives à l'organisation de Potes*en*Ciel, pour échanger sur les besoins de votre enfant...

Responsable administratif/facturation :

Emilien RENQUIN : 061 62 18 63.

L'équipe d'animation :

- Anne-Chantal LEBRUN (logopède)
- Fatma ABIDI (professeure de français)

Joignable au 0491 56 34 82 pour communiquer un retard, une absence, une information pratique.

1. HORAIRES

Potes en Ciel est accessible selon les horaires suivants :

- Lundi : 16h à 18h30 (pas de départ avant 17h30)
- Mardi : 16h à 18h30 (pas de départ avant 17h30)
- Mercredi avec ou sans options Cours d'Anglais : 12h15 à 17h (présence obligatoire de 13h15 à 16h30)
- Jeudi : 16h -18h30 (pas de départ avant 17h30)
- Vendredi : 16h – 18h30 (pas de départ avant 17h30)

Potes en Ciel est ouvert du lundi au vendredi hors congés scolaires et jours fériés légaux. Il débutera au commencement de l'année scolaire jusqu'au dernier jour d'école.

Pour information, l'option Cours d'Anglais est possible les mercredis après-midi à hauteur de 28 cours/an.

2. PUBLIC ACCUEILLI

Tous les enfants scolarisés de la 1^{re} à la 6^e primaire (ou demande spécifique), domiciliés ou non sur la commune de Bastogne.

Que votre enfant soit en difficulté d'apprentissage, en difficulté relationnelle, primo-arrivants, dont la famille/les tuteurs ne peuvent, pour des raisons diverses, le soutenir dans son épanouissement personnel, ou non, il y est le bienvenu et il sera accueilli avec la bienveillance et le respect qui lui sont dus.

Les enfants doivent être déposés sur le lieu d'accueil par l'école (prendre contact avec la direction de l'établissement scolaire) ou par vos soins.

3. OBJECTIFS VISÉS

Un enfant n'est pas qu'un élève !

Au sein de Potes en Ciel, notre équipe veillera à ce que chaque enfant s'épanouisse dans la vie et dans la société en proposant des activités en lien avec le décret des Ecoles de Devoirs et ses 4 missions principales, à savoir :

- Le développement et l'émancipation sociale de l'enfant, notamment par un suivi actif et personnalisé, dans le respect des différences, dans un esprit de solidarité et dans une approche interculturelle ;
- La créativité de l'enfant, son accès et son initiation aux cultures dans leurs différentes dimensions, par des activités ludiques d'animation, d'expression corporelle ou artistique, de création, de communication, d'imagination, etc. ;
- L'apprentissage de la citoyenneté et de la participation grâce à la collaboration avec des partenaires, par l'entraide au sein même du groupe, par des projets externes tels que Maison de repos, etc ;
- Le développement intellectuel de l'enfant, notamment par l'accompagnement aux apprentissages, à sa scolarité et par l'aide aux devoirs et travaux à domicile ;

Dans cette vision, et dans la poursuite de plusieurs objectifs quotidiens, **nous ne garantissons pas la réalisation complète des devoirs chaque jour.**

4. TARIFS

- Forfait annuel (lundi, mardi, jeudi, vendredi) : 2,70€ (calculé sur l'année pour 2j/sem)
- Forfait annuel Mercredi SANS Cours d'Anglais : 3,30€ (calculé sur l'année)
- Forfait annuel Mercredi AVEC Cours d'Anglais : 8,30€ (calculé sur l'année)
- Forfait annuel de l'Option Cours d'Anglais SANS l'école des devoirs (mercredi) : 5€/cours (calculé sur l'année)

Pour chaque activité, une réduction de 0.10€ est octroyée pour le 2^e enfant et une réduction de 0.20€ à partir du 3^e enfant.

Le mercredi, une collation offerte est comprise dans le prix. Le repas de midi est, quant à lui, à prévoir par le parent.

La facture vous sera envoyée par mail lors de l'inscription. L'inscription ne sera effective que lors de la réception du paiement.

Tous les frais liés à nos activités sont déductibles fiscalement. L'attestation fiscale est à retrouver sur le site Myminf.be

Notre objectif est d'offrir à tous les enfants un service leur permettant de s'épanouir dans les différents champs d'action de l'Ecole De Devoirs (créativité, citoyenneté, scolaire et social). La situation financière ne doit pas être un frein à leur participation. En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter l'équipe de coordination, nous vous accompagnerons dans vos démarches.

En cas de non-paiement de la facture, l'inscription serait caduque.

5. MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE PRÉSENCE

Inscription en ligne à partir de la seconde moitié du mois d'août sur www.bastogne.be/enfance – Attention places limitées !

Chaque enfant qui s'inscrit à Potes en Ciel s'engage à y participer 2X/semaine.

Pour ce faire, le parent remplira, lors de l'inscription en ligne, ses préférences/choix pour les jours de participation à Potes en Ciel.

Cette fréquentation régulière permet, tant à l'équipe de proposer un travail suivi avec l'enfant qu'à la famille de concilier son engagement à l'Ecole de Devoirs avec son organisation interne.

Les places étant limitées, en cas d'absence ou si vous décidez de ne plus faire participer votre enfant, veuillez prévenir la coordination au plus tôt afin que la place puisse être donnée à un autre enfant.

L'inscription à l'option Cours d'Anglais, se fait également en ligne sur le site mentionné.

6. SANCTION EN CAS DE RETARD

L'accueil extrascolaire est une solution de garde qui a pour but de répondre aux besoins de chacun. Aucune fréquentation régulière n'est exigée.

Il est important de respecter l'heure de fin de l'accueil et de prévenir l'accueillant(e) en cas de retard. Si un retard injustifié devait se produire, l'accueillant préviendra la coordination du service Enfance et la procédure suivante sera appliquée :

- 1^{er} retard injustifié : facturation de 5€/quart d'heure entamé et envoi d'un courrier recommandé notifiant le 1^{er} retard
- 2^e retard injustifié : facturation de 10€/quart d'heure entamé et envoi d'un courrier recommandé notifiant le 2^{ème} retard
- 3^e retard injustifié : tarif sanction maintenu et exclusion de l'enfant de l'accueil extrascolaire.

Après 15 minutes sans contact avec la famille ou en cas de présence d'un enfant exclu, les services de police seront prévenus et prendront l'enfant en charge.

En aucun cas, l'accueillant(e) n'est autorisé(e) à ramener votre enfant à son domicile avec son propre véhicule. Lorsque l'enfant n'est pas en ordre d'inscription, après sa troisième présence sans être inscrit, un tarif doublé sera appliqué comme sanction.

7. SÉCURITÉ ET DISCIPLINE

Lors de l'inscription en ligne, il vous est demandé de mentionner le nom des parents (ou responsables de l'enfant), ainsi que les personnes extérieures autorisées à reprendre vos enfants.

Lors de la reprise de votre enfant :

- pour les parents, jusqu'à ce que l'équipe vous reconnaisse, il suffira de donner votre nom et prénom

aux animateurs/trices qui vérifieront leur liste ;

- pour les personnes extérieures, il sera demandé qu'elles se présentent obligatoirement avec leur carte d'identité afin de prouver leur identité ;
- si une personne non indiquée sur la liste doit exceptionnellement venir rechercher votre enfant, merci d'envoyer un sms aux animateurs/trices (0491 56 34 82). S'il s'agit d'une nouvelle personne qu'il faut ajouter de manière permanente sur la liste, merci de contacter l'équipe administrative (061 62 18 08).

En cas de transgression comportementale, un rappel à l'ordre, une sanction voire une exclusion pourront être infligés.

Les animateurs/trices créeront une fiche de comportement afin d'y noter les transgressions des enfants.

Les animateurs/trices et/ou la coordination sanctionneront le comportement de l'enfant en fonction de sa gravité et en lien avec celui-ci.

Les accueillant(e)s et les animateurs/trices veillent à la sécurité de chacun, écoutent les enfants pour comprendre le problème et essaient de le régler par la discussion avec les enfants mais aussi avec les parents. En cas de conflits plus grave, ils prennent contact avec la coordination ou avec les parents.

8. RECOMMANDATIONS PRATIQUES

Afin que votre enfant puisse profiter au mieux de l'encadrement de Potes en Ciel, nous lui demandons d'avoir avec lui :

- Son matériel scolaire afin de réaliser ses devoirs. Sans cela, votre enfant ne pourra pas participer à l'accompagnement dédié.
- Une collation prévue spécialement pour Pote en Ciel.
- Une boisson (idéalement une gourde d'eau).

En cas d'activité spécifique nécessitant du matériel ou modifiant le fonctionnement général, une information vous sera fournie par l'équipe d'animation ou le cas échéant, par e-mail.

9. COLLATIONS

Il est demandé aux parents ou aux responsables de l'enfant de prévoir une collation complète le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Dans le cas où l'enfant n'a pas de collation, celle-ci ne sera pas prise en charge par l'accueil.

Par contre, lors de l'accueil du MERCREDI, la collation est comprise dans la participation financière et comprend soit une friandise, un fruit ou un yaourt ainsi qu'une boisson que nous prendrons ensemble de 16h à 16h15.

10. ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ

Les enfants sont couverts par une assurance communale.

11. SANTÉ ET MESURES DE PRÉVENTION

Pour assurer au mieux la sécurité de votre enfant au sein de Potes*en*Ciel et selon les règles en vigueur dans ce secteur, nous agissons selon la procédure suivante :

Accident corporel

En cas d'accident :

- Si la situation est jugée urgente par l'animateur/trice, l'ambulance sera appelée sans prise de contact préalable avec un membre de la famille ;
- Dans le cas contraire, l'animateur/trice contactera en priorité les parents et le cas échéant, la personne de contact renseignée sur la fiche d'inscription.
- Si vous en avez la possibilité, il vous sera demandé de venir chercher votre enfant pour l'emmener vous-même dans le service de soin le plus adapté.
- 30 minutes après la constatation de l'accident, si nous n'avons pu joindre aucune des personnes renseignées, nous ferons appel à une ambulance pour envoyer l'enfant vers le service de soin.

Administration de médicaments

Seuls les médicaments sur prescription médicale (copie de la prescription à fournir) seront administrés à votre enfant. Ceux-ci seront à préparer dans un semainier au nom de l'enfant avec le détail (jours et heures) de la prise des médicaments.

Sans prescription médicale, seuls les soins basiques suivants seront prodigués à votre enfant :

- Soigner une blessure superficielle (bleus, plaies, éraflures) ;
- Prendre la température ;
- Appliquer de la crème solaire ;
- Soulager une piqûre d'insecte ;
- Administrer du paracétamol (sirop ou comprimé, ex : Perdolan, Dafalgan pédiatrique, ...) dans le cas de température élevée (à partir de 38,5°).

Allergies

Veillez à mentionner les allergies sur la fiche d'inscription dans la case prévue à cet effet.

Vaccination

La vaccination contre le tétanos est primordiale dans nos activités. Votre enfant est dans une situation jugée à risque dans le cas du tétanos. Vérifiez bien s'il est en ordre de vaccination et le cas échéant, prenez vos dispositions pour y être avant le début de sa participation aux activités.

IMPORTANT : En cas de changement dans les données médicales de votre enfant (nouvelle allergie déclarée, trouble(s) de l'apprentissage diagnostiqué(s), ...), veuillez en informer la coordination afin de modifier la fiche de votre enfant.

12. LES ACTIVITÉS « EXTRAS »

Dans le cadre de nos différents projets, certaines activités dites « extra » peuvent être programmées. Celles-ci sont susceptibles d'engendrer une participation supplémentaire au frais de l'accueil annuel.

La coordination tentera de proposer des tarifs les plus démocratiques possibles voire la gratuité.

13. PRISE DE PHOTOS

Dans le cadre des activités de Potes en Ciel, il se peut que votre enfant soit photographié ou encore filmé pour

créer des souvenirs ou en vue de poursuivre un projet spécifique.

Ces productions pourraient être utilisées à des fins de publication sur le site Internet ou dans une publication écrite (Nuts Info, presse écrite, publicité, ...).

Ces photos restent la propriété du service Famille et Enfance et nous veillons à ce qu'elles soient appropriées et respectueuses de l'image de chacun.

Dans le cas où vous ne souhaitez pas que votre enfant soit pris en photo durant nos activités, veuillez le mentionner à la coordination et l'indiquer lors de l'inscription en ligne.

Pour plus d'informations, consultez notre projet d'accueil disponible sur simple demande ou si notre site internet : www.bastogne.be/enfance